

RECOMMANDATION VACCINALE

Rattrapage vaccinal en pratique chez les migrants primo-arrivants

Exemples en cas de statut vaccinal inconnu, incomplet ou incomplètement connu

Décembre 2019

OBJECTIFS

Décrypter les recommandations sur le rattrapage vaccinal et fournir aux professionnels de santé des exemples de situations fréquemment rencontrées de rattrapage vaccinal en pratique clinique.

CHEZ L'ENFANT

Enfant de 18 mois

Enfant âgé de 18 mois, né en Roumanie, en France depuis 2 mois, pris en charge sur un camps de Roms suite à une enquête autour d'un cas de tuberculose. Sa mère dit qu'il a été vacciné après la naissance en Roumanie et qu'il n'a pas eu de vaccin depuis l'âge de 1 an. Il ne présente pas de cicatrice compatible avec un BCG. Le rattrapage vaccinal est mis en œuvre de la manière suivante :

- J0 : réalisation d'un Trod AgHBs et injection des vaccins dans la limite de 4 injections selon l'acceptabilité du représentant légal et de la tolérance de l'enfant :
 - DTCaPHibHepB puis faire un dosage des anticorps antitétanique et une sérologie hépatite B complète (AgHBs, Ac antiHBs, Ac antiHBc), hépatite A (IgG) et un test IGRA 4 à 8 semaines plus tard si cela est réalisable ;
 - ROR (1) ;
 - VPC 13 (1) ;
 - Men C.

NB : si refus des injections multiples, il convient de multiplier les consultations, si possible sur place, pour mettre en œuvre le rattrapage dès que possible.

- S8 : rendu du résultat du dosage des Ac antitétaniques, de la sérologie hépatite B et hépatite A et du test IGRA et poursuite des vaccinations entreprises :
 - ROR (2) ;
 - VPC 13 (2) (NB : pas de troisième dose car âgé de plus de 12 mois) ;
 - Ac antitétanique < 0,1 UI/ml : DTCaP (2) ;
 - AgHBs négatif, Ac antiHBs <10 UI/L, Ac antiHBc négatif : Hep B (2) ;
 - Ac anti Hep A positif ;
 - Test IGRA positif : pas de BCG, orientation au CLAT.
- M8-12 : DTCaP (3) et Hep B (3).
- Reprise du calendrier vaccinal à 6 ans : DTCaP (rappel).

Jeune fille âgée de 11 ans

Jeune fille âgée de 11 ans d'origine congolaise (RDC) arrivée en France il y a 1 mois. Ses dernières vaccinations remontent à l'âge de 2 ans. Sa mère rapporte qu'elle n'a pas reçu de vaccins depuis la petite enfance. Elle ne présente pas de cicatrice compatible avec un BCG. Sa mère rapporte que sa fille a fait la varicelle.

- **J0** : réalisation d'un « bilan de santé migrants » comprenant une sérologie hépatite B (Ag HBs, Ac antiHBs, Ac antiHBc) et une sérologie hépatite A (IgG) (et un test IGRA si peut être prélevé tout de suite); et débiter préférentiellement les 4 injections suivantes selon l'acceptabilité du représentant légal et de la tolérance de l'adolescente :
 - DTcaP (1) et faire un dosage des anticorps antitétanique et un test IGRA dans 4 à 8 semaines (le test IGRA doit être fait à distance du ROR s'il n'a pas été prélevé en pré vaccinal) ;
 - ROR (1) ;
 - Men C ;
 - HPV (1).
- **J7** : Hep B (1) si 3 marqueurs négatifs avec Ac antiHBs < 10 UI/L, et Hépatite A (1) si IgG anti VHA négatifs. Faire dosage Ac antiHBs dans 4 à 8 semaines en même temps que les Ac antitétaniques.
- **S8** :
 - ROR (2) ;
 - HPV (2) ;
 - Ac antitétanique = 0,3 UI/ml (soit entre 0,1 et 1 UI/ml) : prévoir une nouvelle dose 6 mois plus tard ;
 - Ac antiHBs = 80 UI/L (soit <100 UI/L) : administrer une deuxième dose Hep B (2).
- **M6-7** : DTcaP (2), HPV (3), Hep B (3), BCG¹ si IGRA négatif (ne pas administrer d'autres vaccins dans le même bras pendant 3 mois).
- **M8** : Hep A (2).
- **Reprise du calendrier vaccinal à 25 ans** : dTcaP (rappel).

1. Durant les difficultés d'approvisionnement, les enfants de moins de 5 ans à risque (enfants migrants né dans un pays de forte endémicité tuberculeuse ou dont au moins un des parents est né originaire de l'un de ces pays, ou devant séjourner 1 mois ou plus dans l'un de ces pays ou enfants en situation précaire) ainsi que les enfants nés à Mayotte et Guyane sont prioritaires.

Jeune homme âgé de 16 ans

Jeune homme d'origine malienne âgé de 16 ans « mineur non accompagné », arrivé en France il y a 6 mois et récemment pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance qui vient au centre de vaccination accompagné de son éducateur. Il ne se rappelle pas avoir eu de vaccins depuis la petite enfance. Il présente une cicatrice compatible avec un BCG. Il ne se rappelle pas avoir fait la varicelle.

- **J0** : réalisation d'un « bilan de santé migrants » comprenant une sérologie hépatite B (Ag HBs, Ac antiHBs, Ac antiHBc), une sérologie varicelle et une sérologie hépatite A (IgG) (et un test IGRA si peut être prélevé tout de suite) et débiter préférentiellement les 4 injections suivantes :
 - dTcaP et faire un dosage des anticorps antitétanique et test IGRA dans 4 à 8 semaines (le test IGRA doit être fait à distance du ROR si il n'a pas été prélevé en pré vaccinal) ;
 - ROR (1) ;
 - Men C.
- **J7** : Hep B (1) si 3 marqueurs négatifs avec Ac antiHBs < 10 UI/L et risque d'exposition, Varicelle (1) si sérologie négative, Hép A (1) si IgG anti VHA négatifs
- **S8** :
 - ROR (2) ;
 - Varicelle (2) ;
 - Ac antitétanique = 1,2 UI/ml (soit >1 UI/ml) : STOP, reprise du calendrier vaccinal ;
 - Ac antiHBs = 150 UI/L (soit 100 UI/L) : STOP vaccination hépatite B ;
 - Test IGRA négatif : plus d'indication vaccinale après 15 ans.
- **M6** : Hep A (2)
- **Reprise du calendrier vaccinal à 25 ans** : dTcaP (rappel).

Homme de 24 ans sans carnet de santé

Homme demandeur d'asile syrien âgé de 24 ans sans preuve vaccinale et déclarant avoir reçu des vaccins avant l'âge de 2 ans. Il présente une cicatrice compatible avec un BCG. Il ne se rappelle pas avoir fait la varicelle à la vue d'une photo de vésicules cutanées.

- **J0** : réalisation d'un « bilan de santé migrants » comprenant une sérologie varicelle et une sérologie hépatite B (Ag HBs, Ac antiHBs, Ac antiHBc) ou réalisation d'un Trod AgHBs si biologie non accessible et débiter préférentiellement les 3 injections suivantes :
 - dTcaP et faire un dosage des anticorps antitétanique dans 4 à 8 semaines ;
 - ROR (1) ;
 - Men C.
- **J7** : Hep B (1) si 3 marqueurs négatifs et facteurs de risques et Varicelle (1) si sérologie négative.
- **S8** :
 - ROR (2) ;
 - Ac antitétanique = 0,7 UI/ml : prévoir une nouvelle dose 6 mois plus tard ;
 - Ac antiHBs = 30 UI/L (soit <100 UI/L) : Hep B (2) ;
 - Varicelle (2).
- **M8** : réalisation de la dose prévue : dTP (2) (pas de ca car dernier ca <5 ans), Hep B (3).
- **Reprise du calendrier vaccinal à l'âge de 45 ans** : dTP (rappel).

Femme âgée de 73 ans

Femme âgée de 73 ans, d'origine algérienne, sans preuve vaccinale et déclarant ne pas avoir reçu de vaccins depuis l'enfance. Elle est hypertendue et diabétique de type 2 sous traitement oral.

- **J0** : réalisation d'un « bilan de santé migrants » comprenant une sérologie hépatite B (Ag HBs, Ac anti-HBs, Ac antiHBc) et débiter préférentiellement les 4 injections suivantes :
 - dTcaP (1) et faire un dosage des anticorps antitétaniques dans 4 à 8 semaines ;
 - VPC 13 ;
 - Vaccin Zona ;
 - Vaccin antigrippal.
- **J7** : AgHBs négatif, Ac antiHBs négatif, Ac antiHBc positif : anticorps antiHBc isolé, probable immunité acquise, pas d'indication vaccinale Hep B.
- **S8** : Ac antitétanique = 0,5 UI/ml (soit entre 0,1 et 1 UI/ml) : prévoir une nouvelle dose 6 mois plus tard ; VPP23.
- **M8** : dTP (2).
- **Reprise du calendrier vaccinal** : Vaccination antigrippale annuelle et à l'âge de 85 ans : dTP (rappel).